

Métropole européenne de Lille

Soucieuse du confort environnemental de ses habitants, l'ÉcoCité de la Métropole européenne de Lille (MEL) s'est engagée à rénover au moins 640 logements collectifs privés sur son territoire.



Un exemple de rénovation exemplaire

La Buissière à la Madeleine



© Capa

Construite en 1992, la copropriété La Buissière est située dans le quartier la Madeleine. Elle compte 48 logements répartis sur deux bâtiments, pour une surface habitable de 2558 m². Les travaux se sont achevés en mars 2018.

Travaux : rénovation de la distribution secondaire et des émetteurs de chauffage dans chacun des

logements, mise en place d'une chaudière à condensation, isolation des murs extérieurs, du plancher sur l'entrée, remplacement de toutes les menuiseries en parties communes et privées et la mise en place d'une VMC hygro.

Coût de l'opération (travaux + prestations) : 2478821 €.

 Performance énergétique : consommations énergétiques conventionnelles (en kWhep/m²SHON.an)

AVANT 185 **APRÈS** 98,8 **GAIN** 47 %

 Niveau de charge énergétique au niveau de la copropriété (en €/an)

AVANT 32095 **APRÈS** 13471 **GAIN** 58 %

 Performance énergétique de l'enveloppe : Ubat (en W/m²SHON.K)

AVANT 1,101 **APRÈS** 0,44 **GAIN** 40 %

 Performance environnementale : émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques (kgeqCO₂/m²SHON.an)

AVANT 39 **APRÈS** 20 **GAIN** 49 %



Retour d'expérience

• Partenariats

Le projet de rénovation thermique des copropriétés et bâtiments collectifs privés de la MEL mobilise différents types d'acteurs, déterminants pour la réussite du projet. Pour l'instrumentation des logements, par exemple, le bureau d'études s'est associé à un laboratoire de recherche de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Les copropriétaires ont donc pu bénéficier d'un prix raisonnable pour cette mission, le laboratoire pouvant réutiliser les données à des fins de recherche.

• Soutien

Des réunions d'information collectives ont eu lieu au sein des copropriétés. Le projet étant ambitieux, deux arguments ont contribué à convaincre les copropriétaires de voter les travaux nécessaires pour atteindre le niveau BBC rénovation : l'aide financière ÉcoCité-Ville de demain et l'accompagnement des collectivités dans le montage des dossiers.

• Difficulté

Même si on observe une évolution des pratiques dans certaines copropriétés, il est encore compliqué de convaincre tous les copropriétaires d'engager une rénovation BBC. Informer et faire de la pédagogie est nécessaire.



© Capa

• Valorisation

Des articles scientifiques ont été écrits autour du projet global de l'ÉcoCité.



Une expérimentation ÉcoCité et Ville de demain

Depuis 2014, le Programme d'investissements d'avenir Ville de demain soutient l'expérimentation de la rénovation énergétique des logements privés au niveau bâtiment basse consommation (BBC) réalisée par les ÉcoCités. La Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) organise leurs retours d'expérience dans le cadre du Lab ÉcoCité.

Les Ateliers de la rénovation énergétique réunissent ainsi les 11 territoires pilotes pour identifier les leviers et les freins au déclenchement du vote des travaux et à l'encouragement de l'innovation, en anticipant notamment

les évolutions réglementaires. L'enjeu de la DGALN est d'enclencher les dynamiques territoriales par une exemplarité éprouvée sur la base de résultats techniques et scientifiques. Ainsi, dans un premier temps, l'État organise la remontée de données techniques, économiques et sociales dès le vote des travaux, et lance ainsi la mise en place d'un observatoire national des données BBC pour le parc de logements privés. Un an après leur achèvement, l'instrumentation d'un échantillon représentatif de logements permettra de comparer les performances réellement obtenues aux objectifs fixés autour d'indicateurs communs.